

La mensuelle #14

Lettre d'information de la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan / Février 2022

Chères Frontenaysiennes,
Chers Frontenaysiens,

Il fait bon vivre dans notre commune !

À travers chaque Mensuelle et TU, sur le site Internet de la ville, vous découvrez le dynamisme de notre commune, la diversité des services au public, la régularité de nos animations, la convivialité de nos manifestations, la qualité de notre environnement, la multiplicité de nos associations, la vitalité de nos commerces, autant d'atouts qui font de Frontenay-Rohan-Rohan une ville où il fait bon vivre,

Gestion et réduction
des déchets

ce qui vient d'être confirmé par un récent classement des 34 827 villes et villages de France.

Soyons, chacune et chacun, les artisans du bien vivre ensemble dans notre belle ville !

Olivier Poiraud

Maire de Frontenay-Rohan-Rohan

Frontenay-Rohan-Rohan : classements au palmarès 2022
villes et villages où il fait bon vivre

Positions au niveau national



Positions au niveau départemental



Pour faciliter la gestion des déchets et pour le confort de tous nous vous recommandons de respecter les règles suivantes : Veiller à respecter les consignes de tri. Ne tassez pas exagérément le contenu des containers. Ne laissez pas déborder les déchets, ceux présentés hors du bac ne seront pas ramassés. Les containers doivent être déposés sur les points de collectes identifiés, poignée vers la route afin de permettre une meilleure préhension par les agents. Il est recommandé de sortir son container la veille au soir ou avant 5 h le matin du jour de collecte. Ils doivent être rentrés au plus tard en fin de journée. Pour réduire les déchets, la CAN met aussi à disposition de tous les habitants des composteurs individuels pour composter directement à la maison. Plus de 10 000 foyers sont déjà équipés.

A compter du 1er janvier 2022, NiortAgglo vous encourage à broyer vos branchages et vous propose une aide à la location d'un broyeur, plafonnée à 100€ par foyer et par an.

Si vous avez pas encore commandé votre carte de déchèterie, il est encore possible de le faire jusqu'au 31 mars.

Plus de renseignements sur : <https://www.niortagglo.fr/habiter-etudier/dechets-menagers/index.html>



2022
LES JOURS DE COLLECTE
DE VOS DÉCHETS

**FRONTENAY-R.-ROHAN
VALLANS, LE BOURDET**

LES ORDURES MÉNAGÈRES
JEUDI

LES EMBALLAGES 1 SEMAINE SUR 2
LUNDI*

10, 24 janvier / 7, 21 février / 7, 21 mars / 4, mardi 19 avril / 2, 16, 30 mai / 13, 27 juin / 11, 25 juillet / 8, 22 août / 5, 19 septembre / 3, 17 et 31 octobre / 14, 28 novembre / 12, 26 décembre / 9, 23 janvier 2023
* en rouge les décalages jours fériés

Une question, un doute ?
0 800 33 54 68 Service & appel gratuits



2022
LES JOURS DE COLLECTE
DE VOS DÉCHETS

**AMURÉ, EPANNES,
LE PONT,
ST-GEORGES-DE-REX**

LES ORDURES MÉNAGÈRES
VENDREDI

LES EMBALLAGES 1 SEMAINE SUR 2
MERCREDI*

12, 26 janv. / 9, 23 février / 9, 23 mars / 6, jeudi 21 avril / 4, 18 mai / 1^{er}, 15 et 29 juin / 13, 27 juillet / 10, 24 août / 7, 21 septembre / 5, 19 octobre / Jeudi 3, 16 et 30 novembre / 14, 28 décembre / 11, 25 janvier 2023
* en rouge les décalages jours fériés

Une question, un doute ?
0 800 33 54 68 Service & appel gratuits





Ouverture d'un accueil jeune en février

Un accueil Jeunes ouvre ses portes sur la commune de Frontenay-Rohan-Rohan du 14 février au 25 février entre 13h30 et 18h30. Il s'adresse à des adolescents âgés de 11 ans jusqu'à 16 ans.

L'accueil se déroulera dans la salle près du cimetière de la commune. Cette salle sera équipée afin de répondre aux attentes des jeunes : matériels sportifs, loisirs créatifs, jeux de société, espace détente. Cet espace offre une souplesse aux adolescents qui peuvent s'inscrire à l'après-midi quand ils le souhaitent. Les activités seront planifiées grâce à une concertation entre les jeunes et l'équipe d'animation. Les jeunes intéressés peuvent récupérer les bulletins d'inscription dans le hall de la mairie.

Renseignements et inscriptions auprès de Quentin Masotti : centrejeunefrr@gmail.com

Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter lors de l'élection présidentielle, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 2 mars (en ligne sur le site internet <https://www.service-public.fr> ou au 4 mars par formulaire papier à la mairie.

Renseignements : 05 49 04 44 36
ou listeselectorales@frontenay-rohan-rohan.fr
(cette adresse ne peut pas servir à envoyer les documents)



La Poste devient "France Service"



Après quelques semaines de travaux et un investissement de plus de 80 000 €, votre bureau de poste est devenu une structure « France Services ».

Au-delà des habituelles prestations de La Poste vous pourrez accéder aux services du ministère de l'Intérieur (site de l'ANTS notamment), du ministère de la Justice, des Finances publiques, de Pôle emploi, de l'Assurance retraite, de la CAF et de la MSA.

Les agents sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches quotidiennes telles que : immatriculation de véhicules, RSA, déclaration d'impôts, accompagnement au numérique, création d'une adresse e-mail, impression de documents, simulation d'allocations...

Les horaires d'accueil demeurent inchangés : Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h et mercredi et samedi de 9h à 12h.

S'abonner

www.frontenayrr.fr



T.U La mensuelle est une lettre mensuelle reprographiée et diffusée par la municipalité de Frontenay-Rohan-Rohan
Mairie, Place René Cassin, 79270 Frontenay-Rohan-Rohan - Tel : 05 49 04 50 25
Site internet : www.frontenayrr.fr - courriel : affairesgenerales@frontenay-rohan-rohan.fr
Directeur de la publication : Olivier Poiraud
Coordination de la rédaction /conception : Aurélia Laurent-Bourgouin / Charles Malinauska
Membres du comité de rédaction : Alain Chauffier, Eric Gonnord, Florent Kosinski,
Aurélia Laurent-Bourgouin, Charles Malinauska, Hervé Pilard, Olivier Poiraud, Erwan Pournin, Francette Saivres

